

Communiqué du commissaire du groupe Swissair aux créanciers et aux médias

Additif au communiqué hebdomadaire du 13 septembre 2002: les recours concernant la composition de la commission des créanciers de SAirGroup sont agréés.

Küsnacht-Zurich, le 13 septembre 2002. Sur requête adressée le 1er juillet 2002 au tribunal de district de Zurich, certains créanciers avaient contesté l'élection de la commission des créanciers de SAirGroup, considérant que les banques et sociétés de leasing étrangères n'étaient pas représentées de manière adéquate au sein de la commission des créanciers. Par un arrêt en date du 10 septembre 2002, le tribunal a décidé d'appeler M^e Adriano Viganò, avocat à Zurich, à s'adjoindre aux membres de la commission des créanciers. En conséquence, la commission des créanciers se compose désormais des huit membres suivants : Dr. Michael Werder, Dr. Max C. Roesle, Dr. Peter Mathys, Jürg Zimmermann, Dr. Andreas Ritter, Bruno Frick, Dr. Werner Meier et Dr. Adriano Viganò.

Pour de plus amples renseignements

- Site Web du commissaire: www.sachwalter-swissair.ch
- Filippo Th. Beck, Wenger Plattner, téléphone 01 914 27 70, fax 01 914 27 88